



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

éducation nationale : budget

Question écrite n° 115726

Texte de la question

M. Jacques Desallangre interroge M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur le projet de budget 2007. L'éducation nationale est largement touchée par la baisse du montant du budget, qui devrait se poursuivre cette année. La part du budget de l'éducation nationale dans les richesses produites recule. Des suppressions d'emplois sont prévues parmi les administratifs des inspections académiques, des rectorats et du ministère, rendant encore plus difficile la gestion des personnels. Le second degré est particulièrement malmené : l'équivalent de 2 880 emplois est supprimés au titre de la diminution des décharges statutaires, 2 000 au titre de la baisse démographique, ce qui devrait conduire à la disparition d'options ou de dédoublements de cours. Pour les académies picardes, ce sera une nouvelle dégradation des conditions de travail et d'étude pour les élèves en perspective : des académies qui, faut-il le rappeler figurent tout en bas de tableau pour ce qui est de la réussite scolaire, du fait des handicaps socioculturels que cumule notre région Picardie. Il lui demande ce qu'il compte faire pour que l'éducation soit de manière effective la priorité nationale officiellement affichée, en particulier pour notre région Picardie.

Données clés

Auteur : [M. Jacques Desallangre](#)

Circonscription : Aisne (4^e circonscription) - Député-e-s Communistes et Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 115726

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 16 janvier 2007, page 468